

LE COURRIER DU COMMERCE

JOURNAL DES HALLES & MARCHÉS

Fondé par A. GODARD en 1874

LYON-MARSEILLE

LYON-MARSEILLE

Organe des Intérêts Commerciaux, Agricoles, Maritimes, Industriels et Financiers

REDICTION ET ADMINISTRATION
LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON

TARIF DES ABONNEMENTS
Pour toute la France... UN AN 15 fr.
Etranger... 20 fr.

TARIF DES ANNONCES
Annonces industrielles en 4 page, sans contrat... 0 fr. 75 la ligne
Réclames en troisième page... 1 franc

REDICTION ET ADMINISTRATION
LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON

Bureaux à MARSEILLE, 50, Rue des Dominicaines.

On s'abonne également sans frais dans tous les bureaux de poste.

Ces prix sont payables d'avance et à Lyon.

Bureaux à MARSEILLE, 50, rue des Dominicaines.

S'adresser à Lyon pour tout ce qui concerne les Abonnements, la Rédaction et la Publicité à M. L. GODARD, Directeur-Rédacteur en chef

Idées Générales sur le Maroc et sa Valeur Économique

Nous avons un vif plaisir à présenter aujourd'hui à nos lecteurs le signataire de l'article ci-après, M. J. Bernard, de la firme Nottéghem et C^e de Casablanca. Nos lecteurs apprécieront bien vite l'érudition et la connaissance profonde des choses du Maroc de nos nouveaux collaborateurs qui nous renseigneront d'une façon suivie au point de vue commercial et au point de vue économique.

Depuis quelques années, tout le monde a beaucoup parlé du Maroc, tant en France qu'à l'étranger. Chez nous, des controverses parfois violentes se sont élevées à son sujet. Certains y voyaient pour nos jeunes générations l'occasion de rompre avec les vieilles routines du passé et la crainte de perdre leur clocher de vue; ils y découvriraient de vastes champs où l'initiative dont notre race n'a jamais manqué, trouverait à se développer dans toutes les branches économiques. D'autres, au contraire, exprimaient des idées diamétralement opposées et s'élevaient avec énergie contre toute tentative de pénétration au Maroc. Je n'insisterai pas sur l'erreur que commettaient, siement ou non, ces derniers; les événements leur ont donné tort, et rien ne va contre la réalité des faits et leur brutale évidence.

La guerre actuelle que nous a déclaré l'Allemagne est peut-être la preuve la plus indiscutable de la valeur économique du Maroc. Nous avons tous présentes à la mémoire les difficultés multiples, qu'à intervalles presque réguliers, notre voisine de l'Est nous suscita à son sujet. Les intérêts qu'elle avait su s'y créer par l'intermédiaire de ses peu scrupuleux agents étaient considérables; et nos ennemis tout en affirmant bien haut que leur entreprise au Maroc était « kolossale », nous prouvaient qu'ils étaient bien décidés à tout faire pour nous empêcher de s'y maintenir, mais encore s'y développer davantage. Je regrette que le développement et la preuve de cette affirmation ne rentre pas dans le cadre proprement dit de ce journal; et il en est de plus justifiés que moi pour soulever en temps voulu le voile qui cache encore les menées allemandes au Maroc. Qu'il nous suffise à tous de savoir et d'être convaincus que le Kaiser convoitait ardemment la place que nous y occupions et que lui et ses agents étaient bien décidés à tout faire pour nous la ravir. De judicieuses et énergiques mesures prises dès le début des hostilités ont empêché l'exécution de leurs plans, et l'on peut dire qu'ici comme en Europe, Guillaume II avait tout prévu sauf le grain de sable qui détruisait la machine la mieux conçue: au Maroc, l'énergie initiative du général Liautey, résident général.

Mais pourquoi l'Allemagne convoitait-elle ainsi le Maroc? Était-ce pour sa prétendue pauvreté ou au contraire pour de réelles richesses que d'aucuns chez nous ne voulaient pas voir mais dont elle-même avait reconnu l'indéniable existence, parfois avant nous. N'a-t-on pas vu, en effet, pendant que nos soldats se battaient bravement sur les côtes du Maroc, les émissaires allemands pénétrer dans les contrées habitées par nos adversaires. Là, sous prétexte de communauté de haine contre les Français, l'ennemi commun de l'Allemand et de l'Arabe contre lequel il fallait lutter, ils s'établissaient chez l'indigène, se rendaient compte des richesses naturelles du pays, se livraient à des tractations de tout genre, y prenaient une place prépondérante, et, par mesure de sécurité, l'accès des régions à peine occupées, non encore complètement pacifiées, était interdit à nos propres colons.

Souvent ceux-ci se sont trouvés de la sorte devant un fait accompli ruinant d'un seul coup leurs plus légitimes espérances. Fort heureusement, les événements actuels détruisent le magnifique échafaudage que la traîtrise allemande avait édifié ici comme en France, en abusant de notre hospitalité.

Mais si les préoccupations de l'heure présente attirent l'attention du côté de nos frontières envahies, si le besoin de passer l'ennemi fait converger vers ce but toutes les énergies de la race, il ne faut pas pour cela oublier le Maroc, le méconnaître: c'est le Benjamin de la France, et l'on dit qu'une même aime toujours davantage son premier né. Nous devons donc l'étudier davantage nous qui l'habitons et le faire plus

connaître à nos compatriotes pour exploiter d'un commun accord les richesses qu'il contient et profiter des bénéfices qu'il nous offre. N'oublions pas qu'étaient une des causes de la guerre européenne, sa possession intégrale sera l'une des récompenses de l'effort fourni et que supplantant par avance les avantages que nous devons en retirer, nous devons faire tendre tous nos efforts à y supplanter l'intrus.

Dans cet ordre d'idées, il y a tant à faire que nous n'avons aucun temps à perdre et qu'il serait bien l'heure de commencer. Mais de quel côté, direz-vous? L'œuvre doit être si complexe qu'il ne doit pas être aisé de savoir par où elle doit être commencée. S'il est vrai que pour juger de la valeur réelle d'un pays on doit par-dessus tout tenir compte de ce qu'il produit ou non, de ce qu'il absorbe, nous laisserons, si vous le voulez bien, ce que le commerce introduit au Maroc pour ne tenir compte que de ce qu'il y puisera. Dans ce dernier ordre d'idées, nous ne parlerons aujourd'hui que des choses les plus simples, en nous servant pour notre plus grand intérêt des exemples qui ont pu nous venir de nos ennemis eux-mêmes. Or, l'une des branches de l'activité économique du Maroc où pour des raisons multiples de moindre complexité l'Allemagne s'était tout d'abord lancée et exploitait déjà avec profit, sans aucun dommage pour l'organisation et l'exploitation plus complexe d'autres branches, les mines par exemple, est certes l'agriculture. Je dirai même elle puisait dans les bénéfices que lui procurait celle-ci les ressources et les moyens pour organiser l'exploitation future de celle-là. En débutant par l'agriculture, l'Allemagne acquerrait le moyen de devenir la grande personnalité industrielle à venir du Maroc. C'est donc par l'agriculture que nous devons commencer l'exploitation méthodique du Maroc.

Nombres sont ici les fermes créées par les Teutons. Mais celles-ci ne leur suffisaient pas. Indépendamment des produits de leurs propres récoltes, ils faisaient avec les indigènes un commerce considérable de céréales dont la presque totalité prenait directement le chemin de Hambourg ou autres ports allemands.

Vous avez tous entendu parler en France de la « fertile Chaouïa ». Le terme n'a rien de trop. En certaines régions, vous pouvez la comparer aux endroits les plus fertiles de France, et très souvent la comparaison ne sera pas en faveur de ces derniers. Mais la Chaouïa dont on a tant parlé n'est pas tout le Maroc, elle n'en représente qu'une partie relativement faible; les richesses qu'elle contient, les récoltes qu'elle fournit quoiqu'abondantes, sont parfois comparativement à celles d'autres régions, relativement peu. Sans doute, la Chaouïa connue et exploitée la première doit logiquement donner des résultats plus appréciables que les autres régions du Maroc, mais le tout est que ces récoltes, elles fournissent déjà, et l'on peut affirmer sans crainte que le Maroc est appelé à devenir non seulement le complément mais encore la fleur de notre domaine colonial de l'Afrique du Nord.

Je terminerai ces observations générales par une idée tout à fait personnelle: Les destructeurs du Maroc étaient, dans le passé, inconsciemment peut-être mais sûrement les meilleurs agents de l'Allemagne; dans le présent, ceux qui continuent à la discréditer, à lui porter tort de n'importe quelle façon en détournant les colons d'y venir, en éloignant directement ou indirectement ceux qui y sont venus devraient être considérés si non comme traîtres du moins comme néfastes à la Patrie, et comme tels être mis au ban de la société car ils rendent inutile le sang français doublement versé ici pour sa conquête et sa pacification, en France pour sa conservation. Mais je dirai aussi que c'est faire œuvre de bon Français que de mieux faire connaître le Maroc que de contribuer à son développement économique, agricole, industriel, commercial, à y supplanter en un mot nos ennemis dans la place qu'ils y avaient occupée. C'est ce à quoi tendront les prochains sujets que je traiterai en ce qui concerne et intéresse plus spécialement les lecteurs du « Courrier du Commerce ».

M.-J. BERNARD.
Maison Nottéghem et C^e, Casablanca.

GRAINS ET FARINES

Dans son estimation officielle de l'état des cultures de céréales au 1^{er} mai 1915, publiée récemment à l'officiel, le ministère de l'agriculture envisage une situation assez favorable pour le blé, puisque la condition moyenne des cultures est semblable à ce qu'elle était au 1^{er} mai 1914 et que la superficie ensemencée reste encore importante. Il y a néanmoins une diminution d'environ 300.000 hectares qui aura sa répercussion sur la future récolte.

La température n'est plus aussi favorable que précédemment et dans maintes régions on commence à se plaindre de l'excès des pluies notamment dans les plus méridionales. Il est vrai que dans d'autres, comme la Saône-et-Loire, on se réjouit de l'humidité survenue au moment où les céréales jaunissaient un peu.

Marché de Lyon

Mardi 1^{er} juin. Notre marché est à l'image des réunions précédentes. Il se caractérise par un petit nombre de transactions portant uniquement sur les grains secondaires.

BLES. — La seule cotation qu'il soit possible de donner est celle officielle, celle des réquisitions à 32 fr. Il ne se fait toujours rien en commerce, on offrirait bien des blés de l'Aube, de l'Oise à 33 fr. départ, mais il n'y a pas d'acheteurs à ces limites.

A Marseille, on tient 36,65 les Hardwint et 36,40 les Redwint sur 100 kilos wagon. Bien entendu, ces prix sont purement nominaux.

FARINES. — Aucun changement à apporter dans la situation des farines, la boulangerie de Lyon continue à payer les rondes supérieures 58,50 les 125 kilos, et n'achète qu'au fur et à mesure de ses besoins.

ISSUES. — Les affaires en ce qui concerne les gros sont continuent à manquer d'activité, ce qui fait que la tendance est plus faible.

SEIGLES. — La tendance faible s'accroît, mais les transactions restent modérées. On cote: Seigles du Rhône et de la Loire... 25... 25... Seigles de l'Yonne... 24 50... Seigles de Champagne... 24 50... Seigles du Centre... 25... Les 100 kilos départ.

AVOINES. — Dans l'attente des avoines de Tunisie et d'Algérie, le commerce paraît se désintéresser des sortes indigènes. Le prix de ces dernières va sans doute aller en fléchissant pour se rapprocher de celui des avoines de nos colonies. Il faut considérer, en effet, que ces avoines arriveront vers 25 et 26 fr. sur notre place et que ces taux sont bien éloignés des prix actuellement tenus.

A notre côté de Marseille, on pourra voir les cours des avoines algériennes et tunisiennes. Quelques avoines du Centre sont tenues 28,50 et 29 fr. départ.

On cote: Avoines noires de la région lyonnaise... 30... grises de printemps de la région lyonnaise... 29 50... grises d'hiver de la région lyonnaise... 29 50 30... Les 100 kilos, rendus Lyon ou parité.

MAIS. — Les cours se maintiennent à peu près. On tient: mais blancs Egypte disponible, 25,50; flottants, 25 francs 25; Tonkin jaunes petits nouveaux, disponibles, 26,50; flottants, 26 francs; blancs flottants, 24,75 les 100 kilos logés quai Marseille voie ferrée, escompte 1 %.

ORGES. — Le volume des transactions en orges est très minime, car la perspective de gros envois d'Algérie et Tunisie fait logiquement escompter une réduction progressive des prix. Il en résulte que les acheteurs d'orges françaises aux prix encore tenus par les vendeurs sont plutôt rares. La brasserie elle-même n'achète pas sur notre place, elle voudrait payer 23,50 rendu Lyon, alors que les vendeurs du Centre demandent de 22,75 à 23 fr. les 100 kilos départ.

Par Marseille, on tient 21 fr. les orges Tunisie, flottant; 20,75 l'embarquement juin; 20,50 l'embarquement juillet, les 100 kilos quai voie ferrée, escompte 1 %.

Marché de Marseille

Lundi 31 mai. BLES. — Marché calme. Neufs cotons: Hardwint II, 36,75; Bluestem, 37 fr.; Northern Spring n° 1, 36,50, magasin, escompte 1 %.

Mardi 1^{er} juin. Marché calme. Disponible Hardwint et Redwint, 36,50; Taganrog, 37 fr.; Bluestem, 36,50; Northern Spring n° 1, 35,75; Bombay blanc 70 % flottant, 36 fr.

FARINES ET ISSUES. — Farines. — Marché calme, affaires presque nulles, en raison de la situation. On peut traiter des farines premières supérieures de 47,50 à 49 fr. les 100 kilos. Les 2^{es} supérieures sont très rares et valent de 39 à 43 fr., suivant qualité. Les 2^{es} ordinaires sont cotées de 32 à 35 fr., les CO de 28 à 31 fr.

ISSUES. — Marché calme. On cote: son rouge tendre disponible, de 13,25 à 13,50; repasse rouge tendre, de 13,75 à 14 fr.; son dur, 13,25; repasse dure, de 14 à 14,25.

GRAINS GROSSIERS. — Les affaires sont toujours bien calmes sur notre marché, mais par suite du peu de marchandise, les prix ne subissent pas de modification.

MAÏS. — Nous pratiquons disponible: Plata jaunes, 26,50; rouges, 27 fr.; Annam petits, 26 fr.; Annam blancs, 24,50; Egypte blancs, 25 fr.; Egypte jaunes, 26 fr., aux 100 kilos logés voie ferrée Marseille.

AVOINES. — Espagne grises, 31 fr. logées; Tunisie indigènes, 27 fr.; machinées 47 kilos, 28,25, nues. En livrable, on cote: avoines Algérie-Tunisie 47/48, embarquement 20 juin, 25,25; dito juin, 25 fr.; dito juin-juillet, 24,50; dito juillet-août, 24 fr.; dito 3 de juillet, 24 fr. les 100 kilos net, nus, quai Marseille, paiement contre documents, sous escompte de 1 %. Sacs acheteur ou location à transférer sur Cette et Port-Vendres, on tient 0,50 de plus par 100 kilos.

ORGES. — Orges marchandes toutes époques, de 20,75 à 24 fr., mêmes conditions que ci-dessus. Le gouvernement a autorisé l'exportation à dater du 15 juin pour la quantité de 800.000 quintaux avoines et un million de quintaux d'orges.

FÈVES. — Fèves feverolles Tunisie, embarquement juin, 26 fr.; dito juillet, 25 fr. quai Marseille; moyennes Algérie, embarquement juin-juillet, 22,50; moyennes grosses Algérie, 23,50; grosses Algérie, 24,50, bord Algérie.

La Chambre syndicale des Minotiers et Fabricants de semoules de Marseille nous communique les renseignements suivants:

Farines de blé dur et similaires: Pas de changement.

	Consommat	Entrepôt
SBD fleur
SBD extra
Far. 1/2-ent. mitad 45
Gruau D ext. fleur 44
Gruau D extra
Mout D extra
SBD Grosans fin
FBD 1 ^{er} extra
FBD 1 ^{er}

La balle de 100 kilos brut, toile perdue, franco gare ou quai Marseille.

SEMOLLES. — Disponible: Calme.

	Consommat	Entrepôt
SSE et SSSG	50	61
SSS (SS) et SSG	59	...
SSSF	58	...
Semoulette	57	...
Semouline	56	...

Les 100 kilos net franco gare ou quai Marseille, double toile à rendre.

Marché de Bordeaux

Samedi 20 mai. Blés indigènes. — Ils sont exclus des transactions par les réquisitions générales en France, n'en parlons donc pas. Blés étrangers. — Les marchés américains ont été d'abord calmes cette semaine, l'entrée en scène de l'Italie dans la guerre faisait espérer une solution plus prompte des Dardanelles et, au surplus, l'Europe achète moins de blés à l'approche des récoltes. Mais les avis des blés d'hiver aux Etats-Unis sont moins bons; on s'attend à un prochain rapport de Washington pessimiste; par contre, les blés de printemps se présentent toujours bien.

Les transactions sont rendues presque impossibles par la hausse du change qui représente une plus value de 0,40 par quintal.

On cote les Plata embarq. mai-juin 77 kilos 39,25 nos ports; blés d'Amérique, 39 fr. Il y a à vendre en hard ou Redwint nouvelle récolte juillet-août à 33,50 caf.

commerce revend à la boulangerie de 50 à 51 fr. les marques du Pays. Farines étrangères. — Il n'est plus question de farines des Etats-Unis, mais de l'Argentine.

A Bordeaux, nous venons de recevoir 48.000 balles de farines de l'Argentine, marque « Favoritas », par vapeur « Samara »; ces farines sont tenues 51 fr. en revente à la boulangerie.

SEIGLES. — Article très calme. La récolte dans les Landes, grâce au beau temps de mai, se présente mieux qu'en avril; on cote 26,50 Bordeaux.

AVOINES INDIGÈNES. — Pas d'acheteurs, tendance très calme à l'approche de la récolte qui se présente bien. On cote: grises d'hiver Poitou, de 30,50 à 31 fr. gare Bordeaux.

AVOINES ÉTRANGÈRES. — Calmes, on commence à offrir les avoines d'Algérie-Tunisie. On parle de 25,50 juin Marseille et 25 fr. juillet poids spécifique 46/47 kilos garanti.

On cote à Bordeaux avoine Clipped Amérique 29 fr.; Plata, 30 fr.; Espagne, 30 fr. logé.

Les avoines Plata avariées se sont vendues le 26 mai de 22 fr. à 24 fr. nu.

MAÏS. — Tendance calme. On cote: Plata roux, 24 fr. logé Bordeaux. La nouvelle récolte Plata est retardée par les pluies. Les semailles dans les Landes se sont bien faites. Les maïs bigarrés avariés de la vente publique du 25 mai se sont vendus de 18,25 à 18,75 nus.

Marché de Toulouse

Vendredi 28 mai. Bladettes, blés supérieurs, de 26,50 à 27 fr.; bonne qualité, de 25 à 25,50 les 80 kilos; seigle de pays, de 20 à 20,50 les 75 kilos; orge, de 14,50 à 15 fr. les 60 kilos; avoine, de 14,50 à 15 fr. les 50 kilos; maïs blanc, de 17,50 à 18 fr. les 75 kilos; haricots, de 45 à 50 fr. l'hectolitre; fèves, de 20 à 24 fr. les 65 kilos; vesces noires, de 15 à 20 fr. les 80 kilos.

FARINES MINOT EXTRA ou premières, 57,50 les 122 kilos; RG, 22 fr.; repasses, de 16 à 17 fr.; sons, de 15 à 15,50 les 100 kilos.

J. MALLARD, représentant, MARSEILLE. — Pommes de terre. Fourrages et Pailles. Ferd. et Max PALM, Courtiers-Repres^{ts} — O MARSEILLE O —

Auguste PFISTER, courtier, 32, rue Paradis, Marseille. — Tél. 48-01. — Grains, farines et issues.

ADJUDICATIONS

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Avls
Dijon. — 8 juin, à 10 heures du matin, 100 hectolitres de vinaigre, 300 quintaux de moutarde.

Besançon. — 8 juin, à 14 heures, fromage de gruyère ou Hollande au choix, 340 quintaux; julienne, 70 quintaux; pois, 70 quintaux; conserves de légumes flageolets, 70 quintaux; tomates, 20 quintaux; haricots verts au naturel, 10 quintaux; pruneaux, 100 quintaux; confitures, 320 quintaux.

MARINE NATIONALE

Résultats
Toulon, 25 mai. — Résultats de la vente de 303.000 kilos pois chiches en 15 lots de 20.000 kilos et 1 lot de 3.000 kilos: 2 lots à 42 fr. et 2 lots à 42,25 à M. Paul Laugier, de Marseille; 7 lots à 42 fr.; 4 lots à 41,50 et 6 lots de 3.000 kilos à 42 fr.; le tout à M. Alfred Kahn, de Marseille.

COMMISSION DES ORDINAIRE

Avls
Fontainebleau. — 19 juin, 7^e dragons, adjudication pour la fourniture des pommes de terre nécessaires pendant le deuxième semestre 1915. Dépôt des soumissions avant le 15 juin, 8 heures.

Vente de Chevaux réformés

Lyon. — Mercredi 2 juin et jeudi 3 juin, à 2 heures, au marché aux chevaux, on vendra 4 chevaux de dragons, 2 chevaux de chasseurs d'Afrique, 7 chevaux d'artillerie, 19 chevaux du train des équipages. Il sera vendu 16 chevaux par jour.

Vente aux Enchères Publiques

Lyon. — 10 juin, à 2 heures et demie, au magasin général d'habillement, on vendra 489 kilos de vieux cuirs, 10.000 kilos de papier d'emballage.

ASSISTANCE PUBLIQUE

Paris. — Le samedi 19 juin 1915, à trois heures et demie, il sera procédé publiquement, au chef-lieu de l'administration de l'assistance publique, 3, avenue Victoria, à l'adjudication en sept lots, des fournitures suivantes nécessaires au service des hospices civils de Paris pendant trois mois à partir du 1^{er} juillet 1915, savoir:

Pailles et fourrages: paille de blé, 7.150 bottes; dito d'avoine, 7.200 bottes; foin, 6.900 bottes; regain de luzerne,

750 bottes; avoine en grains, 700 quintaux; menue paille d'avoine, 2.500 hectolitres. Dépôt des demandes jusqu'au samedi 12 juin avant 4 heures du soir.

A NOS CORRESPONDANTS

La Récolte des Fourrages

Nous procédons, comme chaque année, à notre enquête sur la récolte prochaine des fourrages.

Dans ce but, nous prions nos dévoués Correspondants de vouloir bien nous adresser avant le 5 juin, par lettre spéciale, écrite au verso seulement, les réponses aux questions suivantes:

Département ou région. Date. Perspective des récoltes en foin et luzernes. Prix probable des foins. Prix probable des luzernes. Affaires traitées.

Nous accueillerons aussi avec plaisir les réponses de tous nos lecteurs qui voudront bien collaborer à ce travail utile à tous.

L'Interdiction du Commerce

AVEC NOS ENNEMIS

Nous recevons la lettre suivante constituant une réponse très judicieuse à la question posée par un de nos abonnés et publiée dans notre numéro du 12 mai:

Comme suite à votre article (L'Interdiction du commerce avec nos ennemis), la réponse me semble bien simple, tout d'abord, oui, nous devons connaître la nationalité des gens avec lesquels nous traitons des affaires, c'est un principe absolu et nous abstenir avec nos ennemis.

D'autre part, nous avons à l'étranger et en Suisse notamment des consuls et agents payés spécialement par notre gouvernement pour renseigner nos nationaux sur toutes les questions qui peuvent les intéresser, particulièrement en matière commerciale.

Adressez-vous donc à nos consuls et si, par impossible, les renseignements par eux fournis sont erronés et que rien ne puisse vous le faire soupçonner, j'estime que vous devez être sans souci quant à la situation devant en découler, l'autorité et le prestige dont ces hauts fonctionnaires sont investis devant calmer tout scrupule de conscience et de patriotisme.

Agréé, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma parfaite considération. Emile BAPTANDIER, Correspondant du « Courrier du Commerce », à Nevers.

Situation des Cultures au 1^{er} Mai 1915

L'« Officiel » vient de publier les résultats comparatifs des enquêtes sur la situation des cultures au 1^{er} mai 1914 et au 1^{er} mai 1915.

Voici les chiffres globaux des superficies ensemencées: Blés, au 1^{er} mai 1915, 5.723.428 hectares; au 1^{er} mai 1914, 6.493.330 hectares. Orges, au 1^{er} mai 1915, 674.417 hectares; au 1^{er} mai 1914, 732.000 hectares. Avoines, au 1^{er} mai 1915, 3.375.579 hectares; au 1^{er} mai 1914, 3.979.420 hectares.

Nous étudierons d'une façon plus détaillée, dans nos prochains numéros, cette intéressante statistique.

Groupe de défense des Intérêts des Courtiers en grains de Lyon

La délégation désignée pour se rendre à la préfecture et composée de MM. Santarelli, Colley et Bouchard, s'est rendue samedi matin, accompagnée de notre rédacteur Albert Boutin, auprès de M. Maestracchi, secrétaire général pour l'administration, représentant M. le Préfet du Rhône.

Le Secrétaire général a bien voulu s'intéresser à la situation des courtiers en blés, à la suite des réquisitions générales par l'administration et leur promettre tout son concours pour l'améliorer dans la mesure du possible.

Chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée

Nouvelles améliorations du service des trains

D'accord avec l'autorité militaire, la Compagnie P.-L.-M. va réaliser, à partir du 1^{er} juin, de nouvelles améliorations dans le service des voyageurs. Les modifications qui intéressent la région lyonnaise sont les suivantes:

Il sera créé: entre Lyon et Saint-Etienne, par rive gauche, le train direct partant de Perrache à 23 h. 22 et arrivant à St-Etienne à 0 h. 35.

Entre Givors et Lyon, par rive gauche, un train direct partant de Givors à 23 h. 42 et arrivant à Perrache à 0 h. 35.

Est supprimé entre Lyon et Saint-Etienne, par rive gauche, le train direct partant de Perrache à 8 heures et arrivant à Saint-Etienne à 11 h. 7 sera supprimé.

En outre, sur un certain nombre de lignes, quelques trains subiront des modifications d'horaire plus ou moins importantes, soit pour améliorer leur marche, soit pour leur donner de meilleures correspondances.

Le public trouvera à ce sujet tous les renseignements utiles sur l'affiche qui sera publiée incessamment.

A L'ORDRE DE L'ARMÉE

Notre excellent ami, M. Jean Paulfue, capitaine de réserve, blessé à la tête de sa compagnie au cours des derniers combats, vient d'être l'objet d'une citation, particulièrement flatteuse, à l'ordre du jour de l'armée.

Voici en quels termes officiels est appréciée la belle conduite de notre vaillant compatriote: « Ordre du corps d'armée, n° 92. — Le général commandant le corps d'armée adresse ses félicitations au capitaine Jean Paulfue: « Bien qu'ayant été renversé et fortement contusionné par l'explosion d'un

obus, a énergiquement entraîné sa compagnie à l'assaut des lignes ennemies, sous un feu extrêmement violent et en a conservé le commandement jusqu'à la nuit. »

Nous adressons à notre ami, M. le capitaine Paulfue, dont les blessures sont en bonne voie de guérison, nos affectueuses félicitations.

DÉPÔT DE REMONTE DE MACON

M. le Commandant du Dépôt de Remonte de Maçon: l'honneur de prévenir MM. les éleveurs de la circonscription qu'à partir du 1^{er} juin 1915, le Comité n'achètera plus de chevaux de 4 ans d'attelage d'artillerie.

Le Prix des Farines dans le Rhône

Le préfet du Rhône, commandeur de la Légion d'honneur, considérant que le prix de la farine, d'un commun accord entre la municipalité lyonnaise et les minotiers, a été fixé pour la ville de Lyon à 58 fr. 50 la balle, conséquente de la cession à la Ville de Lyon d'un stock de blé au prix de 32,75 le quintal; Que le prix du pain a toujours été le même pour la Ville de Lyon et les communes de la banlieue lyonnaise; Que cela résulte d'une tradition constante et admise au point que certaines communes ont toujours invariablement adopté la taxe lyonnaise; Qu'il y a lieu d'assurer l'alimentation de toutes les communes du camp retranché dans des conditions normales, alors qu'aucune élévation de prix ne paraît justifiée; Qu'en effet, le préfet du Rhône, préoccupé des difficultés rencontrées pour l'approvisionnement des moulins, difficultés signalées par les minotiers eux-mêmes, a demandé au gouvernement et obtenu un stock en blé suffisant pour les communes du camp retranché, et ce, au même prix que le stock mis à la disposition de la Ville de Lyon; Que cet approvisionnement est à la disposition des minotiers pour l'agglomération; Que, par décision du gouvernement, le prix maximum du blé a été fixé à 32 francs le quintal, ou qu'il se trouve; Que le prix de la farine doit être rigoureusement proportionné au prix du blé;

Arrêté: Article premier. — Le prix maximum de la farine ronde première est fixé dans les communes du camp retranché à 58 fr. 50 la balle de 125 kilos, avec escompte 3 % au comptant. Art. 2. — Les minotiers devront livrer à ce prix aux boulangers la farine qui leur sera demandée pour la consommation normale de leur clientèle. Art. 3. — Le droit de fixer la taxe du pain est réservé aux maires qui prendront cette mesure conformément aux usages locaux. Art. 4. — Le présent arrêté sera exécuté à compter du 1^{er} juin prochain.

PAILLES FOURRAGES

Lyon, 31 mai. — Il y a de nombreux inventaires sur notre place, et ce n'est qu'à bas prix que les acheteurs se décideraient à traiter, alors que les vendeurs préfèrent attendre, croyant à une reprise, par suite les transactions sont nulles ou à peu près. On cote, la tonne, sur wagon gare départ des régions d'expédition: Paille froment alimentaire, Forez-Velay, en gerbes, 46 48; Paille froment alimentaire, Auvergne, en gerbes, 45 48; Paille froment litière, Forez-Velay, en gerbes, 42 44; Paille froment litière, Auvergne, en gerbes, 40 42; Paille seigle dénué ou machinée, Forez-Velay, en gerbes, 44 45; Paille seigle dénué triée, Forez-Velay, en gerbes, 70 72.

FOINS

Situation sans changement. Les fourrages abondent et les besoins sont nuls. On cote, la tonne, sur wagon gare départ des régions d'expédition: Foins vrac, Forez-Velay, Auvergne, 72 75; Foins balles, Forez-Velay, 86 88; Luzernes 1^{re}, 2^e, 3^e coupes, faible densité, Tarn-et-Garonne, H. G. 82 85; Luzernes 1^{re}, 2^e, 3^e coupes, faible densité, Basses et Hautes-Alpes, 82 85.

Albi (Tarn), 29 mai.

On cote: foin première qualité, de 5 à 6 fr.; deuxième qualité, de 4 à 5 fr.; luzerne, de 6 à 7 fr.; paille de froment alimentaire, de 4,50 à 4,50; paille d'avoine, de 3,50 à 4 fr. les 100 kilos. La récolte fourrage sur pied promet beaucoup, si le temps permet une bonne rentrée. Nous aurons une légère baisse.

Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne), 27 mai.

On cote: foin première qualité, 7,50; luzerne, 7 fr.; paille de froment alimentaire, 5 fr.; paille d'avoine, 3 fr. les 100 kilos.

Marseille, 31 mai.

Les affaires sont toujours peu actives pour les foins de la vieille récolte. En ce qui concerne les foins nouveaux, il n'y a pas encore de prix établis car on n'est pas encore fixé d'une façon précise sur la qualité.

PAQUELET (maison Mousnier), courtier

Lyon, 5, rue de la Barre, 5, Lyon.

GRAINES FOURRAGERES

Lyon, 1^{er} juin. — La campagne paraît terminée en ce qui concerne les luzernes, les trèfles violets et les sainfoins. Les quelques rares affaires traitées sont ressorties des prix faibles d'ailleurs plutôt nouveaux comme suit: Luzernes Provence métrées, de 90 à 100 francs; décuscutés, de 120 à 130 fr. les 100 kilos; trèfles violets de pays nature, de 85 à 100 fr.; décuscutés, de 145 à 135 francs; id. du Centre décuscutés, de 145 à 135 fr. les 100 kilos; trèfles blancs nature, de 180 à 210 fr.; décuscutés, de 270 à 300 fr. les 100 kilos; sainfoins doubles du Centre, de 31,50 à 32,50; clairs du Midi, de 28,50 à 30,50 les 100 kilos.

Le Puy (Haute-Loire), 30 mai.

On cote: vesces printemps, 26 fr.; dito hiver, 30 fr. les 100 kilos.

POMMES DE TERRE

Lyon, 31 mai. — Toujours du marasme sur l'article. La fourniture militaire a cessé ses achats depuis quelques jours et cet important débouché faisant à peu près défaut, le tassement s'accroît. La saucisse d'Espagne a subi une hausse, bien que les affaires aient été peu abondantes jusqu'ici. On cote, la tonne, sur wagon gare départ des régions d'expédition: Institut de Beauvais, Creuse, 52 53; Institut de Beauvais, Sarthe, Mayenne, 50 52; Rouges ou mêlées, Loire, Haute-Loire, Saône-et-Loire, Nièvre, 63 65; Saucisses d'Espagne, logées, Cette, 200 210.

Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), 28 mai. — On cote: pommes de terre rouges, de 5 à 6 fr.; jaunes, de 4 à 4,50; éarly, de 6 à 7 fr.; Beauvais, de 5 à 6 fr. les 100 kilos.

Tendance faible, marché assez fort. Marseille, 31 mai. — Marché absolument nul pour les pommes de terre de France dont il ne se traite que quelques wagons à des intervalles espacés. Par contre, l'offre est abondante et des diverses régions productrices on fait chaque jour des concessions nouvelles.

Les nouvelles d'Espagne sont offertes assez abondamment et à des prix qui faiblissent chaque jour aussi. Nous pratiquons: Sarthe vosgiennes et imperator, 6 fr.; Beauvais, 6,20; mélangées, 5,50; Auvergne princesses, 8 francs; Beauvais, 7 fr.; mélangées, 6,80; de l'Allier Beauvais, 6,50, aux 100 kilos en vrac sur gare de départ des régions indiquées.

PAQUELET (maison Mousnier), courtier Spécialisé en pommes de terre, semences et consommation. Lyon, 5, rue de la Barre, 5, Lyon.

Spécialité de Pommes de terre de semence Mousnier TUBERT, Lyon, quai de la Guillotière, 28, Lyon.

J. MALLARD, représentant, MARSEILLE. — Pommes de terre. Fourrages et Pailles.

RIZ

Bordeaux, 30 mai. — Affaires calmes. On cote: riz Saigon, importation, les 100 kilos, 30 fr.

Londres, 28 mai. — Marché ferme, mais la demande est calme.

PRIMEURS, LEGUMES, FRUITS

Châteaurenard, 31 mai. — Réunion assez calme à cause du lundi et de la pluie. On cote: pommes de terre longues de Hollande, 45 fr.; éarly roses, 40 fr.; pois gourmands, 20 fr.; carobis, 25 fr.; à écosser, 35 fr.; haricots verts fins, 120 fr.; moyens, de 100 à 110 fr.; gros, 90 fr.; tomates, 110 fr.; épinards, 22 fr.; navets, 35 fr.; laurier sauce, 10 francs. Fruits: cerises, 45 fr.; bigarreaux, de 35 à 40 fr.; amandes vertes, 65 fr.; abricots, 150 fr., tout aux 100 kilos. Choux pointus, 0,50; artichauts, 1,25; salades: romaines, 0,50; laitues, 0,40; frisées, 0,80, tout à la douzaine. Radis, 0,50; carottes, 1 fr.; aux nouveaux en paquets, de 4 à 8 fr.; oignons nouveaux en paquets, de 0,50 à 0,80 les douze paquets. Asperges: blanches, 0,50; violettes, 0,40; vertes, 0,30 la botte.

LEGUMES SECS

Lyon, 31 mai. — Des Landes: haricots plats gros extra, 74 fr.; extra, 70 francs; nature, 68 fr.; couleur divers, 62 fr.; lentilles jaunes larges, 85 fr.; n. 1, 80 fr.; n. 2, 72 fr. les 100 kilos. De Marseille: haricots petits danube triés, 70 fr.; plats triés, 70 fr.; cagneux triés, 70 fr.; lingots triés, 72 fr.; lentilles Alexandrie triées disponible, 54 francs; pois chiches décortiqués gros Espagne, 64 fr.; moyens, 60 fr.; gros extra cassés, 64 fr.; moyens cassés, 60 francs; petits cassés livraison juin, 44 francs les 100 kilos départ. Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne), 27 mai. — On cote: haricots, 50 fr. les 80 kilos; fèves, 20 fr. les 65 kilos.

CACAO

Lyon, 28 mai. Voici la cote officielle qui nous est communiquée par la Chambre de commerce: Cacao Maragnan Para, 355 à 365; Cacao Caraque et Carupano, 350 à 374; Cacao Puerto Cabello, 380 à 405; Cacao Guayaquil, 345 à 365; Cacao Trinidad, 340 à 350; Cacao Marling et Guadel., 325 à 335; Cacao Bahia préparé, 310 à 325; Cacao Samana et Sanchez, 320 à 330; Cacao Acera, 340 à 350.

Bordeaux, 30 mai.

Le calme persiste et les cours ont subi un fléchissement de 5 fr. On cote les 50 kilos, entrepôt: Haïti, de 99 à 114 fr.; Cuba, de 104 à 119 fr.; San-Thomé, de 109 à 119 fr.; Caraque courant, de 109 à 114 fr.; Carupano, de 109 à 114 fr.; Guayaquil Arriba, de 114 à 124 fr.; Martinique et Guadeloupe, de 154 à 163 fr.

CAFFES

Lyon, 28 mai. Voici la cote officielle qui nous est communiquée par la Chambre de commerce: Café de l'Inde Malabar, 350 à 370; Café de l'Inde Mysore, 365 à 374; Café de Santos, 395 à 410; Café Java vert, 355 à 370; Café Java jaune, 385 à 425; Café Dénémar, 380 à 390; Café Haïti nature, 330 à 345; Café Haïti trié, 350 à 360; Café Guadeloupe habitant, 390 à 400; Café Moka, 430 à 410; Café Guadeloupe bouillier, 490 à 450; Café Porto-Rico, 380 à 390; Café Cent. Amér. et côte grag, 370 à 350; Café id. n. gragé, 440 à 450; Café Bahia, 395 à 305. Les 100 kilos.

POIVRES

Lyon, 28 mai. Voici la cote officielle qui nous est communiquée par la Chambre de commerce: Poivre noir Tellichéry, 420 à 450; Poivre blanc Saigon, 540 à 550; Poivre blanc Singapore, 540 à 550. Les 100 kilos Lyon.

Bordeaux, 30 mai.

Sans animation. On cote les 50 kilos entrepôt: Tellichéry, de 62 à 67 fr.; Saigon (privilegé colonial), noir, de 82 à 85 fr.; blanc, de 130 à 135 fr.

HUILES

Paris, 31 mai. — Marché sans animation. On cote l'huile de lin de 77,25 à 77,50 les 100 kilos en cuve à nu. Pas de cote pour l'huile de colza.

Marseille, 31 mai. — Huiles de graines comestibles. — Huile d'arachide neutre, 90 fr.; Gambie, 93 fr.; Rufisque, 98 fr.; petite Rufisque, 90 fr.; raffinée, 97 fr. Huile de sésame. — Bombay blanche, 100 fr.

HUILES D'OLIVES

Marseille, 31 mai. — On cote: Aragon surfine, de 170 à 175 fr.; fine, 145 francs; Andalouse surfine, de 150 à 155 fr.; Sfax surfine, de 155 à 160 fr.; Souasse surfine, 140 fr.; Var surfine, 150 francs.

PETROLES

Paris, 31 mai. — On tient à l'hectolitre nu par wagon complet, franco gare Paris, transport à la charge de l'acheteur. Pétrole raffiné disponible, 29 fr.; pétrole blanc, 39 fr.; essence minérale rectifiée, 47 fr.

SACS

Marseille, 31 mai. — Sacs rayés croisés: blés ou arachides, de 90 à 95 fr.; Plata mais, de 40 à 45 fr.; kurraché 105/70, 85 fr.; indigènes brossés, de 110 à 115 fr.; indigènes lavés, de 90 à 95 fr.; Turcs 102/75, de 110 à 120 fr.; minot premier choix, de 100 à 105 fr.; sacs réformés réparés pour son ou repasse, 135/70, 85 francs.

MIELS-CIRES

Tunis, 27 mai. — On cote les 100 kilos: miel vierge colons, de 360 à 365 fr.; dito d'Arabes, de 300 à 325 fr.; miel de colons, de 165 à 170 fr.; dito d'Arabes, de 105 à 125 fr.; dito d'Europe, de 180 à 190 fr.

SUCRES-MELASSES

Lyon, 28 mai. Voici la cote officielle qui nous est communiquée par la Chambre de commerce: Sucre raffiné en pains, 115 à 117; Sucre coupé régulier, 125 à 127; Sucre déchet et irréguliers, 116 à 118; Sucre poudre, 116 à 118; Sucre semoule, 115 à 121; Sucre cristallisé blanc indigène, 105 à 108; Sucre sirop de glucose, 44 deg 75 à 80. Les 100 kilos Lyon.

SAVONS

Lyon, 28 mai. Voici la cote officielle qui nous est communiquée par la Chambre de commerce: Savon blanc, Marseille, 72 % 74 à 75; Savon blanc, Marseille, 60 % 68 à 70; Savon bleu pâle, moyen ferme, 72 à 74; Savon d'oléine, 71 à 73; Sucre de pulpe, 175 à 181; Savon mou extra, 45 à 61; Savon mou ordinaire, 45 à 56.

COURS OFFICIEL

des Marchandises en Gros sur la Place de Lyon. Constaté par la Commission désignée par la Chambre de Commerce. Abréviations: N, nominal; M, manque; S, C, sans cours. — Les prix sont cotés aux 100 kilos ou au kilo. Pour les spiritueux, à l'hectolitre et entrepôt et hors barriques pour les marchandises sujettes aux droits d'octroi.

GRAINS, GRAINES, FARINES ET PATES, RIZ

Lyon, le 28 mai 1915. Blé de pays du rayon, les 100 k. à ... à ... — de pays, autres prov. ind. id. — de Russie, id. — d'Amérique, id. — provinces Argentine id. — des Indes, id. — d'Inde, id. Seigle, id. 25 26 26 26 Orge de brasserie, id. 26 26 26 26 Maïs de mouture, id. 25 25 25 25 Mouture, id. 29 31 31 31 Sarrasin, id. 18 20 20 20 Avoine, id. 30 30 31 30 Haricots blancs Bourgogne, M id. 30 30 30 30 Haricots blancs de Hongrie, id. 30 30 30 30 Farines de boulangerie, 1^{re} id. 42 42 42 42 — 2^e id. 40 40 40 40 — 3^e id. 38 38 38 38 Son, id. 14 10 15 15 Féculé indigène, id. 75 75 75 75 Riz de l'Inde, id. 46 50 50 50 — du Japon, id. 75 102 75 102 — de Saïgon, id. 35 35 35 35 Rizon du Piémont, glace, id. 60 62 62 62 — id. blanc, id. 62 64 64 64 — id. Caracène, id. 75 102 75 102 Pâtes aux œufs, id. 130 135 135 135 Pâtes alimentaires, extra choix, id. 97 105 105 105 — 1^{re} choix, id. 92 102 102 102 — 2^e choix, id. 87 97 97 97 — 3^e choix, id. 82 87 87 87 — irréguliers, id. 72 87 87 87 — de semoule, id. 75 102 75 102 Graines tréfle de France nouv., id. 100 125 125 125 — id. vieille, M id. 125 135 135 135 — luz. de France nouv., id. 42 42 42 42 — de colza, id. 42 42 42 42 — de navette, id. 32 32 32 32 — de sésame simple, id. 32 32 32 32

Chronique de l'industrie Laitière ET FROMAGÈRE

LA SITUATION

Les cours des gruyères fléchissent encore, et il en résulte une baisse sensible qui pourrait s'accroître. Sur tous les marchés français une crise de mévente se produit et de ce fait les stocks de marchandises restent encore chez les marchands et les demandes sont chaque fois plus réduites. Les mois d'avril s'écouleront lentement dans les prix variant entre 218 à 223 les 100 kilos.

LES COURS

Lyon, 10 juin. — La vente a été beaucoup plus calme cette semaine et de ce fait nos cours ont subi un léger tassement. Malgré la diminution de notre importation de Suisse et la suppression de celle d'Italie, notre production paraît suffisante momentanément, surtout avec l'abondance des fruits rouges.

VENTES DE FROMAGES

Moutaine (Jura), 17 mai, a vendu à M. F. Poulet, à Besançon, sa fabrication de gruyère mars, avril, mai, à 117 fr. les 50 kilos et 100 fr. à la Société.

Au Marché aux Bleus de Saint-Claude, plus de 3.000 kilos ont été rapidement enlevés à des prix variant de 170 à 225 fr. les 100 kilos suivant qualités. Nombreux étaient les marchands venus des régions éloignées, recherchant surtout les qualités de choix.

Saltenay (Jura), 24 mai. — La fabrication a vendu à M. X., sa fabrication mars, avril, mai, à 116 fr. les 50 kilos, 50 fr. à la Société.

Le Fied (Haute) (Jura), 24 mai. — La fromagerie a vendu à M. T. Poulet, sa fabrication à 116 fr. les 50 kilos, 100 fr. à la Société.

Marchés aux Grains

Nouvelles des Récoltes en terre

Albi (Tarn), 29 mai. — Nous cotons: blés choix, de 26 à 27 fr. les 80 kilos; avoine grise d'hiver, de 33 à 34 fr.; orge mouture, de 25 à 26 fr. les 100 kilos; maïs, de 19 à 20 fr. les 75 kilos; sarrasin, de 26 à 27 fr. les 100 kilos.

Farines de cylindre 1^{er}, 46 fr. les 85 kilos; son gros, 17 fr. logé les 100 kilos. Briennon (Yonne), 21 mai. — Marché insignifiant, cours nominaux en tous grains.

Nous cotons: blé choix, 32 fr.; blé ordinaire, 32 fr.; seigle, de 21 à 22 fr.; avoine noire, de 29 à 30 fr.; avoine grise d'hiver, 28 fr.; avoine blanche et grise de printemps, 27 fr.; orge brasserie, de 23 à 23,50; orge mouture, 23 fr. les 100 kilos.

Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne), 27 mai. — Petit marché. Offre nulle en blés et avoines.

Nous cotons: blé choix, 27 fr. les 80 kilos; seigle, 18 fr. les 75 kilos; avoine grise d'hiver, 32 fr. les 100 kilos; orge mouture, 15 fr. les 60 kilos; maïs, 20 francs les 75 kilos.

Farines de cylindre 1^{er}, 49 fr.; farines de meules 1^{er}, 48 fr.; son gros, 14,50 les 100 kilos.

Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), 28 mai. — Marché nul, prix nominaux.

Nous cotons: blé choix, de 31 à 32 fr.; blé ordinaire, de 30 à 31 fr.; avoine noire, de 29 à 30 fr.; orge brasserie, de 28 à 29 fr.; orge mouture, de 24 à 25 fr. les 100 kilos.

Farines de cylindre 1^{er}, de 49 à 50 fr.; farines de cylindre 2^e, de 48 à 49 fr.; farines bisées, de 38 à 39 fr. les 100 kilos; pain blanc, 0,45; pain de ménage, 0,42 1/2 le kilo; son gros, de 16 à 17 fr.; son fin, de 15 à 16 fr.; fleurage blanc, de 18 à 19 fr.; fleurage bisé, de 15 à 16 francs; recoupe, de 13 à 14 fr. les 100 kilos.

Dijon (Côte-d'Or), 29 mai. — Nous cotons: blé de choix (prix de réquisition), 32 fr.; seigle, de 23 à 24 fr.; avoine blanche, de 26 à 27 fr.; avoine grise, de 27 à 28 fr.; avoine noire, de 28 à 29 francs; orge de brasserie, de 23 à 24 francs; orge de mouture, de 22 à 22,50 les 100 kilos.

Farines OO, de 63 à 64 fr.; farines O, de 62 à 63 fr.; farines RS, de 60,50 à 61,50 les 125 kilos; farines de fèves, 40 francs; sons gros, de 15 à 15,50; sons fins, de 14 à 14,50; remoulage, de 19 à 20 francs les 100 kilos.

Gannat (Allier), 29 mai. — Depuis le décret du gouvernement de réquisitionner le blé à 32 fr. ou qu'il se trouve, sans s'occuper de celui acheté par la vie commerciale est suspendu, les affaires sont nulles, la culture ne fait pas d'offres et la meunerie épuise les stocks en magasin.

Nous cotons: avoine noire, de 27 à 28 fr.; avoine grise, de 27 à 28 fr.; orge mouture, de 23 à 23,50 les 100 kilos.

Le Puy (Haute-Loire), 30 mai. — Nos stocks sont à peu près épuisés en toutes marchandises, le peu qui reste en blé sera vite réquisitionné et ne suffira pas pour longtemps pour les besoins de nos minoteries qui devront avoir recours aux pouvoirs publics. En avoine la demande reste suivie, il en est de même pour les orges mouture ou brasserie.

Nous cotons: blé ordinaire, 34 fr.; seigle, 26 fr.; avoine blanche et grise de printemps, 20 fr.; orge brasserie, 25 francs; orge mouture, 23,50 les 100 kilos.

Farines de cylindre 1^{er}, 65 fr.; farine de meules 1^{er}, 62 fr.; farines de seigle, 52 fr. les 125 kilos; pain blanc, 0,50; pain de ménage, 0,475 le kilo; son gros, 15,50; son fin, 15 fr.; fleurage blanc, 24 francs; farine d'orge, 22,50 logé les 100 kilos.

Orthez, 25 mai. — Peu d'apport au marché de ce jour. La journée étant belle, les propriétaires en profitent pour labourer et commencer les semailles du maïs.

Nous cotons: blé ordinaire, 28,50 les 80 kilos; avoine blanche et grise de printemps, 15,50 les 50 kilos; maïs, 17,50 les 75 kilos.

Tonnerre (Yonne), 29 mai. Nous cotons: blé ordinaire, 32 fr.; seigle, 20 fr.; avoine noire, 23,50; avoine grise d'hiver, 23 fr.; avoine blanche et grise de printemps, 22 fr.; orge mouture, 20 fr. les 100 kilos.

Farines de cylindre 1^{er}, 46 fr. les 100 kilos; pain blanc, 0,45 le kilo; son gros, 17 fr.; son fin, 17 fr. les 100 kilos.

FARINES DE FÉVEROLES

(Marque garantie) marque LA ROSE. SPÉCIALITÉ DE FÉVEROLES CASSES (PREMIER CHOIX) Sous-Produits pour l'Agriculture. F.-N. BERTORA & Co 24, Boulevard de la Madeleine, MARSEILLE Téléphone: 13-08

Ancienne Maison P. GINET & Co Fournisseurs de la Marine, des Grands Minotiers de France et des Comices agricoles. Premières récompenses aux Expositions de Lyon, Philippeville, Paris, etc.

Bulletin Vinicole

[De nos correspondants particuliers] Albi (Tarn), 29 mai. Les vignes sont jolies, mais le fruit ne promet pas une grosse récolte.

Les vins rouges valent de 30 à 35 fr. les 225 litres, pris à la propriété, et les blancs secs de 35 à 45 fr. les 225 litres.

Béziers, 29 mai. Les transactions sont actives, les cours très fermes, sans grand changement cependant, mais avec une légère tendance à la hausse, surtout pour les belles qualités de neuf degrés et au-dessus, qui se raréfient de plus en plus, et qui se vendent de 14 à 18 francs suivant mérite et degré; les vins de 8 à 9 degrés sont payés de 10 à 13 francs pour les rouges; les vins blancs se maintiennent de 14 à 20 francs suivant degré; le tout à l'hecto nu, pris chez le récoltant, tous frais en sus, aux conditions de la propriété.

Nîmes, 31 mai. Cours officiels des vins. — Aramon de plaines de 7 à 8°, de 8 à 11 fr.; supérieur de 8 à 9°, de 11 à 14 fr.; montagne de 9 à 10°, de 14 à 17 fr.; premier choix 10°, de 17 à 20 fr.; supérieur 11°, de 22 à 24 fr.; jacquez, de 30 à 32 fr.; blanc bourret, pipoulet, de 16 à 18 fr.; rosé, paillet, gris, de 12 à 18 francs l'hectolitre.

Paris, 31 mai. — La demande reste calme. Il n'a pas été établi de cote aujourd'hui.

Béziers, 29 mai. — Marché calme. Trois-six de vin 86 degrés, 95 fr.; trois-six de marc, 86 degrés, 95 fr. l'hecto nu, pris sur place.

Nîmes, 31 mai. — On cote: 3/6 B. G., 86°, 95 fr.; 3/6 de marc, 86°, de 95 à 100 fr.; eau-de-vie de marc, de 55 à 60 francs l'hectolitre.

Les Transports Commerciaux PENDANT LA GUERRE

Textes complets des arrêtés et règlements en vigueur, pendant la guerre, sur tous les réseaux de chemins de fer. Chez tous les libraires et chez L. Godard et Co, 9, rue Villeroi, Lyon. Prix: 30 centimes; par poste: quarante centimes.

Brochure indispensable pour tous les Commerçants.

BESTIAUX

ADJUDICATION DE VIANDE

COMMISSION DES ORDINAIRES

F vis Fontainebleau. — 7^e dragons, adjudication à Fontainebleau, le 19 juin 1915, pour la fourniture de la viande fraîche nécessaire pendant le deuxième semestre 1915. Dépôt des soumissions avant le 15 juin, à 8 heures.

Lyon-Vaise

MARCHE DU LUNDI 31 MAI

Porcs. — Amenés: 1452; rev. : 00. Les 600 porcs environ que nous avions de plus que la semaine dernière n'ont pas empêché les transactions de se faire assez facilement, mais les cours se sont ressentis dans une certaine mesure de cet apport plus important. On payait les bons porcs, de 0,68 à 0,71; les moyens, de 0,64 à 0,66; les ordinaires, de 0,58 à 0,61 le demi-kilo.

MARCHE DU MARDI 1^{er} JUIN